

Appel d'offre Plateformes IBiSA 2020

A qui s'adresse l'appel d'offre IBiSA 2020 ?

A toutes les plateformes répertoriées dans l'annuaire IBiSA **à jour sur leurs précédents contrats IBiSA¹**. Les PF ayant obtenu un financement à l'appel 2019 ne sont pas éligibles. Cet appel d'offre est aussi ouvert à de nouvelles labellisations. Les plateformes faisant partie d'infrastructures nationales, non encore labellisées, et souhaitant obtenir des ressources d'IBiSA, devront également présenter un dossier de demande de labellisation. Tout changement de périmètre avec l'intégration ou la suppression d'activités dans une plateforme déjà labellisée nécessite une nouvelle demande de labellisation.

Modalités et Calendrier de l'Appel d'Offre 2020:

Les plateformes non encore labellisées, qui souhaitent obtenir un label et un financement IBiSA en 2020, devront remplir le dossier de présélection en ligne. Ces dossiers à déposer sur le site (www.ibisa.net) avant le **9 mars à minuit**. Les résultats de cette présélection seront communiqués à compter du 18 mars 2020. Les plateformes présélectionnées devront déposer un dossier complet (incluant la demande de financement) **le 6 avril à minuit**. **ATTENTION, la présélection n'équivaut ni à un label, ni à une promesse de financement en 2020**. Labels et financements ne seront accordés qu'après étude du dossier scientifique et visite par des membres du Conseil Scientifique.

Les plateformes déjà labellisées, devront déposer un dossier complet avant le **9 mars à minuit**.

Le conseil scientifique remettra ses recommandations au Comité Directeur le 5 octobre 2020.

Rappel : Afin d'optimiser les ressources, le Conseil Scientifique Plateformes d'IBiSA et le comité d'évaluation de l'AP équipements de l'ITMO Cancer Aviesan se coordonneront et pourront procéder à des échanges de dossiers. Le prochain appel Equipement de l'ITMO Cancer Aviesan ouvrira le 22 septembre 2020 pour un financement mars 2021. Un même dossier ne peut pas être déposé aux deux appels que pour une demande de cofinancement.

Renouvellement des labels:

Comme les années précédentes, il n'y aura pas d'évaluation systématique des Plates Formes pour renouveler leur label IBiSA sauf si elles n'ont pas déposé de demandes de financements depuis plus de 5 ans. Toutes les Plates Formes labellisées peuvent déposer un dossier pour obtenir un financement IBiSA. **La non-obtention de financements IBiSA à deux reprises consécutives pourra entraîner la sortie du dispositif IBiSA après une visite de confirmation par le Conseil Scientifique.**

Contacts :

Questions sur les modalités de l'AO : Agnès Ndiayé , gestionnaire du GIS IBiSA –agnes.ndiaye@paris.inra.fr

Questions liées au fonctionnement du site : Stéphane Dorschner – webmaster : ibisa@ibisa.net

¹ Précédent financement dépensé ou engagé

Constitution et modalités d'évaluation du dossier de candidature à l'appel d'offre « Plateformes IBiSA »

Pour les plateformes demandant leur labellisation, le dossier de candidature est constitué de deux parties :

- (i) Un dossier de pré-sélection en ligne.
- (ii) Un dossier scientifique complet, qui devra être déposé sur le site après pré-sélection, et qui sera évalué par un membre rapporteur du Conseil Scientifique et envoyé à deux experts dont un exerçant à l'étranger. Ceux-ci évalueront la qualité des projets scientifiques réalisés ou programmés sur la plateforme et la pertinence de la demande d'équipement et de financement.

Les plateformes déjà labellisées doivent déposer directement un dossier complet sur le site du GIS qui sera traité comme décrit plus haut en (ii).

Une visite sur site sera effectuée par les membres du Conseil Scientifique.

A l'issue de cette évaluation, et au vu de l'opinion des experts extérieurs sollicités pour l'évaluation, le Conseil Scientifique émettra des recommandations qui seront transmises au Comité Directeur pour décision finale et éventuelle recommandation pour l'attribution de postes ITA pour certains organismes.

Questions fréquentes

A quoi donne droit cet appel?

Au financement d'un ou de plusieurs équipements ciblés ; à une recommandation pour l'attribution de postes ITA par certains organismes. L'an passé, le montants des financement accordés par demande l'année dernière s'échelonnent entre 20 et 130 k€ et ne devrait pas dépasser 150 k€.

Qu'est-ce que le soutien d'IBiSA ?

IBiSA attribue des subventions d'aide à l'achat d'équipements coûteux. Les dossiers prévoyant des cofinancements pour ces achats (régions, organisations caritatives, etc...) seront privilégiés.

IBiSA peut exceptionnellement financer des Contrats à Durée Déterminée (CDD) pour aider au développement de méthodologies innovantes sur les Plateformes. Les projets de recherche, qui pourraient être financés par des appels d'offre classiques d'autres agences (ANR, INCa, etc ...) ne sont pas éligibles à un soutien IBiSA.

IBiSA relaie les demandes en ITA des plateformes (pour assurer le fonctionnement régulier de la structure) auprès des organismes participants (CNRS, INSERM, CEA, INRA, INRIA, Universités) avec des recommandations. Les décisions d'attribution des postes statutaires restent bien évidemment de la responsabilité de ces organismes.

Qu'est-ce qu'IBiSA ne soutient pas ?

Les demandes de CDD qualité ne sont plus traitées dans le cadre de l'appel d'offre plateformes, mais directement par la cellule qualité IBiSA en lien avec les organismes. Il est donc inutile de formuler votre demande qualité dans le cadre de cet appel d'offre.

IBiSA ne soutient pas de CDD dont la mission serait d'assurer le service régulier aux utilisateurs.

IBiSA ne soutient pas le fonctionnement régulier des plateformes, et en particulier les contrats de maintenance des équipements. Ceux-ci devront être assurés par la facturation adéquate de prestations.

IBiSA ne soutient pas les frais de gestion sur les montants attribués.

Peut-on modifier le périmètre d'une plateforme IBiSA au moment de répondre à l'appel d'offre ?

Oui, cela peut être l'occasion de regrouper plusieurs plateformes de taille réduite pour obtenir une masse critique suffisante, ou réorienter des activités. Dans certains cas, la fusion a déjà été recommandée par le Conseil Scientifique d'IBiSA.

Composition des Dossiers Scientifiques

Le dossier de présélection devra être déposé sur le site, et se compose d'une brève description des activités de la plateforme et de la nature des demandes de financements (modèle à télécharger sur le site). Dans le cas d'une demande conjointe avec le Plan cancer, le volet description et/ou activités devra concerner les activités relatives aux recherches sur le cancer de façon quantitative afin que le Conseil Scientifique puisse se coordonner avec le comité d'évaluation de l'AO équipements du Plan cancer si nécessaire pour un co-financement éventuel.

Le dossier scientifique complet, qui devra être déposé, en anglais, sur le site comprend :

- Une description, des prestations offertes, des spécificités (une par site pour les plateformes multisites), ainsi qu'un descriptif des moyens de pilotage mis en place pour assurer la cohérence de l'ensemble (3 pages maximum).
- Une description du budget détaillé de la plateforme, faisant apparaître l'ensemble des coûts et des sources de financements (contribution des organismes, des sources de financements locales, facturations et contrats) (2 pages maximum).
- Une description de l'ouverture de la plateforme du nombre de prestations réalisées et de la répartition des utilisateurs (local, régional, national, international) (2 pages maximum).
- Une description de quelques projets phares (5 au maximum) réalisés ou en cours de réalisation sur la plateforme (période 2012-2016). Pour chaque projet, le laboratoire porteur, le mode de financement, les publications issues du projet (en signalant les membres de la PF signataires le cas échéant) seront indiquées ainsi que la contribution de la plateforme à la réalisation du projet (3 pages maximum, références comprises).
- Une description des développements méthodologiques/mises à niveau techniques envisagées pour le contrat à venir. Une justification de l'achat d'équipement complémentaire. Nature de l'équipement, équipes utilisatrices (sur la plateforme et extérieures), projets scientifiques en cours ou prévus justifiant l'achat du matériel et publications majeures associées. Complémentarité avec les équipements déjà disponibles sur la Plateforme. (5 pages maximum).
- Un plan de financement : coût du matériel, financement acquis ou en cours de demande en précisant les cofinanceurs, financement demandé à IBI SA (2 pages maximum).
- Une description des personnels qui prendront en charge le nouveau matériel.

En annexe 1 à ce dossier, un organigramme complet, précisant les noms, grade, appartenance, fonction, % du temps consacré à la plateforme de tous les personnels de la plateforme sera fourni. L'organisme employeur de tous les personnels (statutaire ou non) sera précisé sur cet organigramme. Pour les plateformes localisées sur plusieurs sites, l'organigramme fera apparaître la localisation de chaque personnel.